

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent soixante-huitième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 23 avril 2021, à 9 heures 30 minutes, par vidéoconférence.

---

### **MEMBRES PRÉSENTS**

Abir Ait Goute	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences humaines
Julien Pierre Arsenault	Agent de recherche et de planification à la Faculté des sciences de l'éducation
Emmanuelle Boisvert	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences de l'éducation
Chanel Gignac	Étudiante, représentante des groupes étudiants
Amira Yara Issa	Étudiante, représentante de la Faculté de science politique et de droit
Jean Horvais	Professeur, Département d'éducation et formation spécialisées
Doris Jeannotte	Professeure, Département de mathématiques
Neko Likongo	Directeur du Service des relations internationales et diplomatiques
Amanda Masson	Étudiante, représentante de la Faculté de communication
Juliette Perri	Agente de recherche et de planification, Services à la vie étudiante
Jean-Christian Pleau	Vice-recteur à la Vie académique (président)
Jasmin Roy	Directeur des Services à la vie étudiante
Bachir Sirois Mounni	Chargé de cours, Département de communication sociale et publique
Laurent Trottier	Étudiant, représentant de l'École des sciences de la gestion

### **MEMBRES ABSENTS**

Liliana Gonzalez-Jarquin	Étudiante, représentante de la Faculté des arts
Ugo Horel	Étudiant, représentant des groupes étudiants
Sébastien Drolet*	Directeur exécutif au Vice-rectorat aux systèmes d'information
Antoine Goutier*	Directeur du Bureau de l'évaluation et de l'analyse financières

### **OBSERVATRICES, OBSERVATEUR**

Kathy Bates	Étudiante au programme de baccalauréat en intervention en activité physique
Stéphanie Gadoury	Directrice des Services-conseils aux Services à la vie étudiante
Jonathan Giguère	Directeur du Bureau des affaires étudiantes aux Services à la vie étudiante
Sylvie Quéré	Directrice des Services de soutien et de développement académiques

---

\* Absence motivée

## **SECRETARIAT DES INSTANCES**

Jean-Philippe Gingras  
Valéry Colas

Directeur  
Chargée d'instances

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Jean-Christian Pleau préside la séance et monsieur Jean-Philippe Gingras agit à titre de secrétaire, assisté de madame Valéry Colas, chargée d'instances.

---

Le vice-recteur à la Vie académique souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il annonce que le Comité de la vie étudiante accueille pour la première fois Kathy Bates, étudiante au programme de baccalauréat en intervention en activité physique qui sera nommée à titre de membre étudiante de la Faculté des sciences lors de la prochaine rencontre du Conseil d'administration.

### **1. Points statutaires**

#### **1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

Sur une proposition dûment faite par Jean-Christian Pleau, appuyée par Doris Jeannotte, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

Une membre étudiante demande si une rencontre est prévue au mois de mai et s'il y aura une présentation du budget des Services à la vie étudiante afin d'en recommander l'adoption au Conseil d'administration. Le vice-recteur à la Vie académique indique qu'il s'agit de la dernière rencontre prévue au calendrier annuel du Comité. En ce qui a trait à la recommandation du budget des Services à la vie étudiante, il n'est pas dans le mandat du Comité de le faire. Le Comité a le mandat de recommander au Conseil le montant de la cotisation étudiante dédiée aux SVE lorsqu'il y a une modification de cette cotisation. Dans le présent contexte, l'Université ne prévoit pas d'augmentation de la cotisation, à l'exception de l'indexation annuelle établie selon les règles budgétaires du Gouvernement.

#### **1.2 Adoption des procès-verbaux des assemblées du 19 février 2021 et du 12 mars 2021**

##### **Procès-verbal de la 166<sup>e</sup> assemblée extraordinaire du 19 février 2021**

Sur une proposition dûment faite par Jean-Christian Pleau, appuyée par Jasmin Roy, le procès-verbal de la 166<sup>e</sup> assemblée extraordinaire tenue le 19 février 2021 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

##### **Procès-verbal de la 167<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 12 mars 2021**

Sur une proposition dûment faite par Jean-Christian Pleau, appuyée par Juliette Perri, le procès-verbal de la 167<sup>e</sup> assemblée ordinaire tenue le 12 mars 2021 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

En suivi à ce procès-verbal, le directeur des Services à la vie étudiante (SVE) mentionne qu'il n'a pas été possible de réunir le Comité des usagers des Services à la vie étudiante durant l'année qui vient de s'écouler. Malgré plusieurs appels de candidatures à l'automne, aucune usagère, aucun usager des différents services n'a souhaité participer aux travaux du comité. Le directeur des SVE tentera d'organiser une rencontre après la période d'examens.

## **2. Sujet pour adoption**

### **2.1 Tableau des nominations (Annexe CVE-168-2.1)**

Le directeur du Secrétariat des instances rappelle que le Comité de la vie étudiante a été saisi de désignations de membres pour le Comité sur les relations interethniques lors d'une précédente séance. Toutefois, la personne nommée à titre d'étudiante de cycles supérieurs entreprendra un programme de premier cycle au prochain trimestre. Il est ainsi proposé de la nommer à titre de membre étudiante au premier cycle et de nommer Amira Issa à titre de membre étudiante aux cycles supérieurs.

Une membre étudiante mentionne qu'une autre modification devrait être prise en compte par le Comité. Elle a en effet été informée que Yasmine Djahnine terminera ses études dans les prochains jours. En conséquence, les associations étudiantes facultaires souhaiteraient voir nommer Raïssa Rulisa.

Le directeur du Secrétariat des instances, de même que le vice-recteur à la Vie académique, conviennent qu'elle perdra qualité si tel est réellement le cas, mais que, pour l'instant, Yasmine Djahnine n'a pas signifié la fin de ses études ni son intention de démissionner. Le directeur du Bureau des affaires étudiantes propose que la nomination de la nouvelle personne soit recommandée par le Comité de la vie étudiante sous réserve de la démission de Yasmine Djahnine ou de la perte de sa qualité à titre de membre du Comité institutionnel sur les relations interethniques. Le Comité de la vie étudiante s'accorde sur cette proposition.

### **RÉSOLUTION 2021-CVE-856**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-168-2.1;

ATTENDU la Politique no 28 sur les relations interethniques, et plus particulièrement l'article 7.4;

ATTENDU la résolution 2021-CVE-852 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 29 janvier 2021 recommandant au Conseil d'administration la nomination de membres étudiantes, étudiants du Comité institutionnel sur les relations interethniques;

ATTENDU la résolution 2021-A-18637 adoptée par le Conseil d'administration le 25 mars 2021 nommant des membres au Comité institutionnel sur les relations interethniques nommant, entre autres, Myriam Chouinard, étudiante au programme de diplôme d'études supérieures spécialisé en planification territoriale et développement local, à titre d'étudiante des cycles supérieurs membre du Comité institutionnel sur les relations interethniques;

ATTENDU qu'un poste de membre étudiant de premier cycle au sein du Comité institutionnel sur les relations interethniques est vacant;

ATTENDU que Myriam Chouinard est inscrite dans un programme de premier cycle depuis le 12 avril 2021 et qu'elle souhaite poursuivre son implication au sein de ce comité;

ATTENDU que la nomination de Myriam Chouinard à titre de membre étudiant de premier cycle au sein de ce comité aura pour effet de rendre vacant un poste de membre étudiant de cycles supérieurs;

ATTENDU la nomination de Yasmine Djahnine, étudiante au programme de baccalauréat en enseignement secondaire, à titre de personne étudiant au premier cycle et la fin prévue de ses études à l'Université;

ATTENDU la désignation des associations étudiantes facultaires;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Amira Issa, appuyé par Jean-Christian Pleau, que le Comité de la vie étudiante :

PROPOSE à la rectrice de recommander au Conseil d'administration la nomination des personnes suivantes à titre de membre du Comité institutionnel sur les relations interethniques, pour un mandat de deux ans :

- Myriam Chouinard, étudiante au programme de certificat en études des sexualités à titre d'étudiante de premier cycle;
- Amira Issa, étudiante au programme de maîtrise en droit, à titre d'étudiante de cycles supérieurs;
- Raïssa Rulisa, étudiante au programme de majeure en sociologie, à titre d'étudiante de premier cycle, sous réserve de la démission de Yasmine Djahnine ou de la perte de sa qualité à titre de membre du Comité institutionnel sur les relations interethniques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3. Sujet pour discussion**

#### **3.1 Nominations au comité de travail sur l'élaboration d'une politique pour les parents étudiants**

Le vice-recteur à la Vie académique indique qu'à la suite de la décision de la Commission des études de créer un comité de travail sur l'élaboration d'une politique pour les parents étudiants, le Comité de la vie étudiante est invité à nommer cinq personnes pour y siéger.

Une membre étudiante énonce le nom des personnes désignées par les associations étudiantes facultaires et par le Comité de soutien aux parents étudiants, attestant de leur éligibilité à y siéger.

Le vice-recteur à la Vie académique en profite pour mentionner qu'il saisira la Commission des études d'une proposition visant à modifier la composition de ce comité de travail afin d'y adjoindre des personnes qui ont de l'expérience dans la rédaction de politique. Dans l'intervalle, ces personnes pourront assister aux rencontres à titre d'observatrices, car il souhaite que les travaux débutent dans les meilleurs délais. Il ajoute que la Directive concernant les parents étudiants devrait être divulguée sous peu.

**RÉSOLUTION 2021-CVE-856**

ATTENDU la résolution 2018-CVE-793 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 26 octobre 2018 suggérant à la Commission des études d'adopter les recommandations du Groupe de travail sur les mesures de soutien aux parents étudiants, notamment « que l'Université adopte une politique visant une meilleure conciliation famille-études », et mandatant le Comité de la vie étudiante pour veiller à la mise en place et au maintien des mesures de soutien aux étudiantes, étudiants parents;

ATTENDU la résolution 2021-CE-14038 adoptée par la Commission des études le 9 mars 2021 créant le comité de travail sur l'élaboration d'une politique relative aux parents étudiants, et mandatant notamment le vice-recteur à la Vie académique pour que le Comité de la vie étudiante désigne cinq étudiantes, étudiants dont, au minimum, une personne provenant de l'international, et une majorité de parents aux études;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Chanel Gignac, appuyé par Amanda Masson, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membre du comité de travail sur l'élaboration d'une politique pour les parents étudiants :

- Awa Sawaké, étudiante au programme de doctorat en informatique;
- Benoit Allard, étudiant au programme de maîtrise en science politique;
- Stéphanie Thibodeau, étudiante au programme de maîtrise en éducation;
- Géraldine Garceau-Pellerin, étudiante au programme de baccalauréat en science politique;
- Chanel Gignac, étudiante au programme de maîtrise en droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.2 Bonification du panier de services des Services à la vie étudiante (Annexe CVE-168-3.2)**

Le vice-recteur à la Vie académique rappelle que la dernière hausse de la cotisation étudiante dédiée aux Services à la vie étudiante a été effectuée en 2011 et qu'au terme de ses travaux, à l'hiver 2019, le comité de révision du panier de services des SVE a notamment recommandé une modification à sa modulation et une hausse pour laquelle l'accord des associations étudiantes est requis. Le Comité de la vie étudiante (CVE) en a été saisi et les associations étudiantes facultaires devaient présenter le dossier à leurs assemblées générales respectives, ce qui n'a pu être fait pour certaines d'entre elles. Pour la prochaine année, l'Université ne prévoit pas d'augmentation à la cotisation dédiée aux SVE, à l'exception de l'indexation annuelle établie selon les règles budgétaires du Gouvernement.

Une membre étudiante déplore qu'on associe la bonification des services des SVE à l'augmentation de la cotisation étudiante. Elle estime que d'autres avenues de financement pourraient être explorées et demande que soient décrites les démarches effectuées par les SVE à ce sujet. Le vice-recteur à la Vie académique explique que les établissements universitaires obtiennent, à plus de 90 %, leur financement de la part de subventions gouvernementales et que,

par ailleurs, une proportion à peu près similaire de leur budget est attribuable à la masse salariale. Des modifications ont été portées à certains services depuis l'adoption des recommandations de ce comité de travail, afin de mettre en place celles qui pouvaient l'être. Toutefois, il importe que soit pris en considération le fait que la concrétisation de certaines mesures concernant la santé mentale a été possible grâce aux subventions particulières liées au contexte de pandémie. Un financement récurrent serait nécessaire pour assurer leur pérennité. De même, la mise en œuvre d'autres recommandations, dont l'élargissement de la rémunération étudiante, nécessiterait une bonification de la cotisation.

Des membres étudiantes énoncent leur malaise à ce que la rémunération des personnes étudiantes membres de divers comités de l'Université soit liée à une hausse de la cotisation. Il est souhaité qu'elles soient toutes rémunérées, à l'instar des autres personnes y participant. Sur cette question, le vice-recteur à la Vie académique indique que la rémunération étudiante découle d'une résolution du CVE visant d'abord les instances de l'Université et les comités relevant du CVE. Concernant les autres comités, il peut y avoir une rémunération lorsque les fonds sont disponibles. Le directeur du Secrétariat des instances annonce que la rectrice s'est saisie du dossier et qu'un document est en préparation afin de présenter un état de la situation au Conseil d'administration.

Des membres étudiantes estiment qu'il serait pertinent que les personnes participant au comité de rédaction de la politique pour les parents étudiants soient rémunérées. En ce sens, elles demandent que le CVE prenne position à ce sujet. Le vice-recteur à la Vie académique signale que le Comité n'a pas le pouvoir de décider de l'utilisation du budget des SVE. Il insiste sur le fait que l'enjeu ne consiste pas à rémunérer les quelques personnes siégeant à un comité précis, mais d'envisager une enveloppe annuelle permettant que toutes, tous le soient.

Des membres étudiantes suggèrent que les économies réalisées par la fermeture du Centre sportif pendant de nombreux mois soient investies dans le budget des SVE. Il est également demandé pour quelle raison sa cotisation étudiante est distincte de celle des SVE. Le vice-recteur à la Vie académique rappelle que le Centre sportif compte sur de nombreuses employées, nombreux employés qui sont rémunérés, malgré la crise sanitaire. Le directeur du Secrétariat des instances ajoute que la détermination d'une cotisation distincte relève d'une décision du Conseil d'administration. Une recherche sera effectuée pour trouver les raisons le justifiant et, à la demande de membres étudiantes, le dossier est inscrit au registre des suivis.

Un membre étudiant indique que les membres de son association préféreraient avoir le choix de payer ou non la cotisation pour le Centre sportif. Le vice-recteur à la Vie académique signale que l'établissement d'un coût collectif permet l'accès au plus grand nombre. S'il advenait que ce soit remis en question, les coûts seraient beaucoup plus élevés pour les étudiantes usagères, étudiants usagers. Le directeur des SVE ajoute qu'il est prévu depuis des années que les sommes non dépensées par le Centre sportif soient destinées à un fonds pour l'amélioration de ses infrastructures. À la suite de questions de membres étudiantes, étudiants, il mentionne qu'il n'est pas possible de transférer celles-ci et que le Centre sportif n'était pas admissible aux subventions gouvernementales pour payer son personnel pendant la pandémie.

Aux questions de membres étudiantes sur le financement des Citadins, il est expliqué que les équipes sportives bénéficient de subventions particulières, de dons et de la vente de billets pour se financer. Également, en ce qui a trait à l'utilisation des installations sportives par d'autres catégories de personnes de la communauté, il est démontré que celles-ci paient des frais supérieurs à ceux demandés aux étudiantes, étudiants.

Il est ensuite mentionné que la cotisation étudiante s'élève à 48 \$ par trimestre et qu'il a été soulevé au CVE, ces dernières années, que les services offerts gratuitement aux étudiantes, Comité de la vie étudiante du 23 avril 2021

étudiants diminuaient. Une membre étudiante note pour sa part que les rapports annuels du Centre sportif présentent peu de détails sur la fréquentation étudiante par rapport aux membres du personnel de l'Institution. Cette donnée serait importante dans la poursuite de la réflexion.

Le vice-recteur à la Vie académique et le directeur des SVE expliquent qu'il s'agit d'une question complexe à traiter en séance puisque des informations précises et techniques sont nécessaires à son bon traitement. Il est proposé de clore le sujet, le temps de recueillir celles-ci. Par ailleurs, ils interrogent les membres à savoir s'ils jugent pertinent de réactiver le Comité de révision du panier de services des SVE. L'objectif étant de procéder à une mise à jour des recommandations et d'approfondir en comité de travail certains éléments qui le nécessiteraient. Une membre étudiante mentionne qu'il ne lui paraît pas pertinent de le faire, les besoins des étudiantes, étudiants soulevés dans les recommandations émises à l'époque demeurant d'actualité. Le vice-recteur à la Vie académique en prend note et indique que le CVE pourra revenir sur la question au trimestre d'automne.

#### **4. Points d'information**

##### **4.1 Informations du président**

Le vice-recteur à la Vie académique mentionne que ses équipes sont actuellement fort occupées par l'organisation du trimestre d'automne. Malgré la situation actuelle, il est espéré qu'il soit possible d'augmenter le nombre d'activités sur les campus.

Il rappelle par ailleurs que plusieurs personnes terminent leur mandat à titre de membre du Comité de la vie étudiante et il les remercie pour leur investissement à ce titre.

#### **RÉSOLUTION 2021-CVE-858**

ATTENDU la fin du mandat de Bachir Sirois Moumni, chargé de cours au Département de communication sociale et publique, et de membres étudiantes, membres étudiants du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU leur contribution appréciée aux travaux du Comité de la vie étudiante et à ses sous-comités durant leur mandat;

IL EST PROPOSÉ que le Comité de la vie étudiante :

REMERCIE les personnes suivantes pour leur contribution aux travaux du Comité de la vie étudiante :

- Abir Ait Goute, Faculté des sciences humaines;
- Emmanuelle Boisvert, Faculté des sciences de l'éducation;
- Amanda Masson, Faculté de communication;
- Laurent Trottier, École des sciences de la gestion;
- Bachir Sirois Moumni, représentant des personnes chargées de cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 4.2 Informations générales

### 4.2.1 État des lieux de la pandémie en lien avec les Services à la vie étudiante

Le directeur des Services à la vie étudiante annonce que la Fondation Bell Cause a remis une subvention de 25 000 \$ pour la mise en place de mesures de prévention en matière de santé mentale. Il ajoute que les services de soutien psychologique seront également bonifiés afin d'offrir de la psychothérapie. La directrice des Services-conseils explique que les ateliers de groupe mis en œuvre afin de mieux vivre avec l'anxiété ont connu un fort taux de participation. D'autres rencontres seront planifiées pour le trimestre d'été. Enfin, comme cela a été mentionné, il sera désormais possible d'offrir un soutien psychologique plus approfondi, qui sera mis en place dès que le personnel aura été recruté.

### 4.3 Registre des suivis (Annexe CVE-168-4.3)

Le directeur du Secrétariat des instances présente le registre des suivis, tel que déposé en annexe. Il mentionne que le suivi sur l'évolution du dossier des parents étudiants a été effectué au début de la séance. Par la suite, concernant les listes de courriels des membres des associations étudiantes, le directeur du Bureau des affaires étudiantes indique que le dossier est entre les mains du vice-rectorat aux Systèmes d'information.

Le directeur du Service des relations internationales et diplomatiques démontre, en partage d'écran, que les termes "étudiantes, étudiants étrangers" ont été retirés de presque tous les sites de l'Université. Il explique par contre que le ministère de l'Immigration et Immigration Canada les employant, il n'est pas possible de modifier la documentation en provenance de ces organismes. Il est demandé que le sujet demeure inscrit au registre des suivis afin d'effectuer une dernière présentation à l'automne 2021.

## 5. Divers

Une membre étudiante signale qu'il serait apprécié que la formation concernant les instances de l'Université se déroule au début du trimestre d'automne, plutôt qu'à l'hiver. Le directeur du Bureau des affaires étudiantes en prend note et mentionne que cela fera toutefois plusieurs formations à suivre, en peu de temps, pour les étudiantes, étudiants.

Le vice-recteur à la Vie académique profite de ce moment pour remercier les membres de leur participation assidue aux rencontres du Comité de la vie étudiante. Il souhaite un bel été à toutes, tous.

## 6. Dépôt de documents

### D.1 Calendrier des instances 2021-2022 et 2022-2023

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 HEURES 50 MINUTES.

ONT SIGNÉ :

\_\_\_\_\_  
Le président

\_\_\_\_\_  
Le secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU XXXX 2021.

\_\_\_\_\_  
Comité de la vie étudiante du 23 avril 2021



## COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

### Ordre du jour

#### Cent soixante-huitième assemblée ordinaire, le 23 avril 2021, 9 h 30

#### 1. Points statutaires

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux des assemblées du 19 février 2021 et du 12 mars 2021

#### 2. Sujet pour adoption

- 2.1 Tableau des nominations

#### 3. Sujets pour discussion

- 3.1 Nominations au Comité de travail sur l'élaboration d'une politique pour les parents étudiants
- 3.2 Bonification du panier de services des Services à la vie étudiante

#### 4. Points d'information

- 4.1 Informations du président
- 4.2 Informations générales
  - 4.2.1 État des lieux de la pandémie en lien avec les Services à la vie étudiante
- 4.3 Registre des suivis

#### 5. Divers

#### 6. Dépôt de document

- D.1 Calendrier des instances 2021-2022 et 2022-2023